



SAVOIR-FAIRE

Le développement du commerce mondial a modifié de manière significative l'organisation du transport des marchandises et donc des métiers liés à ce service. Fini le temps de la segmentation des métiers.

S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT

Les entreprises à l'international cherchent aujourd'hui une prestation complète intégrant :

- > Transport
- > Stockage
- > Montage
- > Packaging des marchandises
- > Gestion des stocks
- > Gestion des commandes
- > Livraison au client final

Les risques du logisticien, du transporteur, du commissionnaire de transport ont ainsi grandement évolué et intègrent toutes les contraintes de réglementation et de coût.

Le **sur-mesure** est quasi obligatoire pour la couverture de ces risques, il portera notamment sur :

- > La RC générale
- > La RC contractuelle
- > L'AD VALOREM

SÉCURISER L'INDUSTRIEL

Un industriel doit aujourd'hui se concentrer sur ses métiers et sécuriser ses livraisons ; cela revient à anticiper et à couvrir les risques liés aux flux de marchandises expédiées, quel que soit le mode de transport ou la destination, quelle que soit la nature des produits tout en respectant les obligations légales et contractuelles imposées aux exportateurs ou importateurs.

- > Par une couverture automatique de l'ensemble des flux
- > Par une police **TOUS RISQUES**
- > En prévoyant un volet perte d'exploitation consécutive à un évènement de transport
- > Une clause de participations aux bons résultats de l'entreprise versée par l'assureur



DÉVELOPPER LES MEILLEURES TECHNIQUES D'ASSURANCES

Que ce soit pour les assurances maritimes ou les transports internationaux il s'agit :

> D'assurer des facultés en **TOUS RISQUES**

Par la mise en place de :

- > Polices à aliments
- > Polices au CA
- > Rédaction de clauses spécifiques fruit de l'expérience accumulée
- > Conditions en vigueur sur le marché
- > Risques exceptionnels
- > Risques de guerre
- > Grèves, Émeutes, Mouvements populaires

P&I Protection and Indemnity

La police d'assurance P&I a pour objet de garantir les **responsabilités** encourues par le propriétaire du **navire** vis à vis de ses passagers, clients (**chargeurs**) ou de tiers ayant subi un **préjudice**.

C'est la garantie qui s'adresse aux armements de par l'étendue des **capitaux couverts** et des implantations dans chaque grand port.

Stock and Transit

La police d'assurance Stock and Transit a pour objet de garantir les **marchandises assurées** lors du transport (du fournisseur au client final) mais également lors du **stockage (pour les garanties Incendies et Risques annexes)**. Le but étant d'avoir une couverture de « bout en bout » sans interruption et sans limitation de durée pour le **stockage**.

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES CLIENTS PAR DES SERVICES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

- > Etude de leurs besoins en assurance et gestion des risques
- > Organisation des contrôles au chargement et déchargement de la cargaison, avec l'appui d'un réseau de commissaires d'avaries auxquels s'ajoutent des experts indépendants spécialisés dans certains types de marchandises
- > Assistance dans la négociation de mesures conservatoires amiables ou légales dans le but de préserver les droits de nos assurés
- > Constituer les dossiers de réclamation
- > Former vos équipes dans la gestion quotidienne ou contentieuse
- > Recours contre les tiers responsables en cas de dommage à la marchandise